

RECAP'Alimentaire Madagascar

Renforcer l'autonomie alimentaire des collectivités rurales dans le Grand Sud de Madagascar par l'élaboration de projets territoriaux et la mise en œuvre d'actions prioritaires
(2023-2025)



Éléments de contexte

- Des crises alimentaires aiguës récurrentes dans le Grand Sud malgache. Dans la Région de l'Androy, les indicateurs de développement humain sont les plus faibles du pays.
- Région caractérisée par un climat semi-aride : faibles précipitations, vents secs, sécheresses. Sols exposés à l'érosion éolienne et pluviale, laissés à l'abandon
- Enclavement et état dégradé du réseau routier

➔ Pour lutter contre les crises alimentaires récurrentes, une action déterminante est de **renforcer l'autonomie alimentaire des territoires**. A travers ce projet, il s'agit d'identifier des solutions locales à l'enjeu global de sécurité alimentaire et de résilience aux effets du changement climatique.

Ce programme d'un montant de ≈ 365 k€ est financé par la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département d'Ille-et-Vilaine, le Département de Mayotte et la ville de Mamoudzou.

Objectifs



Accompagner les collectivités rurales malgaches dans l'identification de trajectoires de changement et les actions prioritaires pour un renforcement de l'autonomie alimentaire de leurs territoires et de renforcer la présence des collectivités françaises dans la zone.



Créer avec les collectivités un cadre de travail et de transfert de compétences pour identifier les enjeux d'autonomie alimentaire et **pour élaborer des projets territoriaux d'agriculture durable.**



Mobiliser et suivre les différents acteurs dans la mise en œuvre des projets territoriaux avec la réalisation d'actions prioritaires.



Evaluer la progression des collectivités en matière de planification et de gestion des projets de territoire au plan agricole et alimentaire, **capitaliser** sur l'approche et en **diffuser** les résultats.

Actions

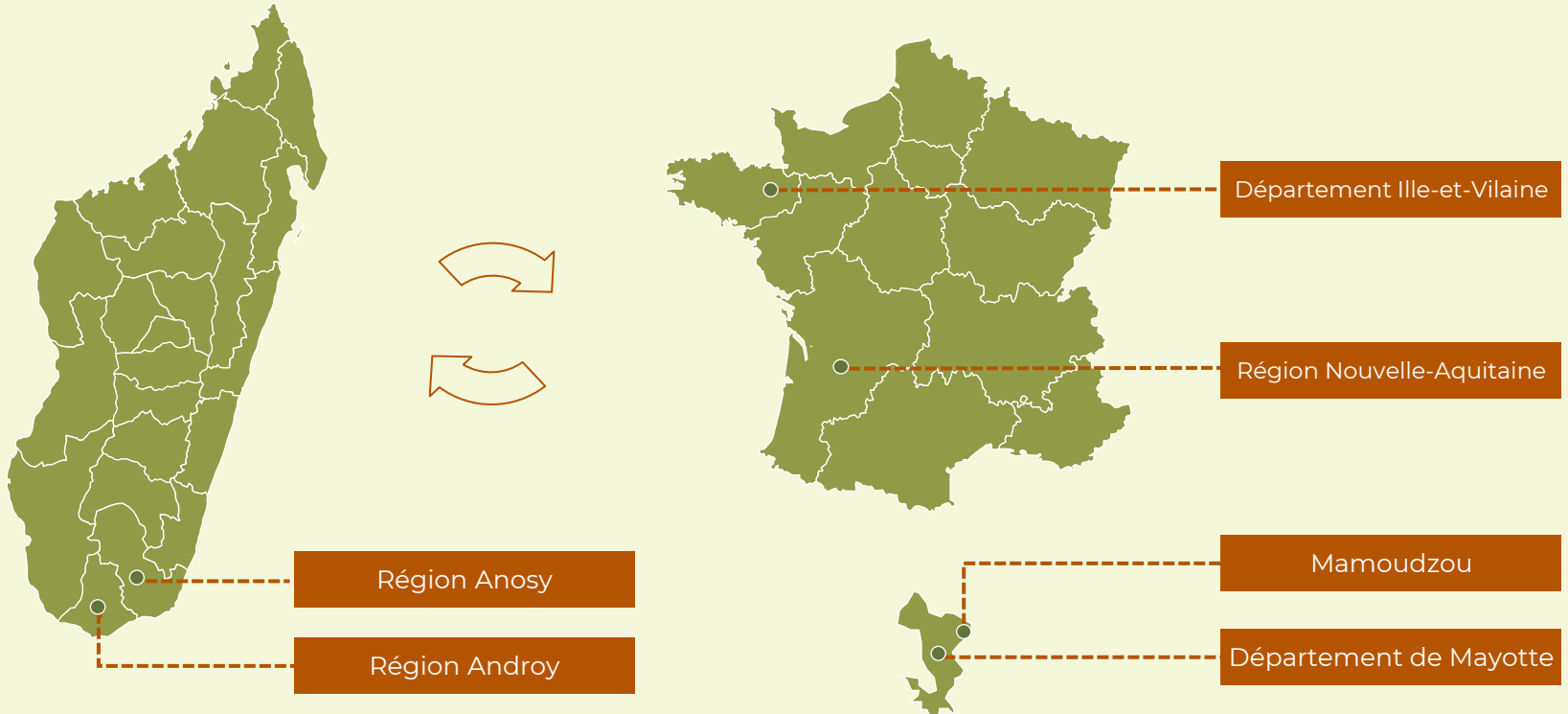
Qu'est-ce qu'un **Projet alimentaire territorial** ?

Un **projet alimentaire territorial** (PAT) est un projet de territoire porté par une ou plusieurs collectivités territoriales (communes ou intercommunalités), élaboré de manière concertée en associant une diversité d'acteurs du territoire, visant à **renforcer le système agricole et alimentaire local**.

Il garantit aux populations locales une **alimentation de qualité et en quantité suffisante, saine et diversifiée**, en sécurisant les **filières d'approvisionnement** en produits agricoles frais et transformés, notamment (mais pas exclusivement) les chaînes de valeur locales, au travers de la mise en place d'un environnement de production porteur et sécurisé pour les exploitations agricoles familiales locales, permettant le développement d'une **agriculture locale performante, rentable et durable**.



Collectivités parties prenantes



→ 3 collectivités rurales

Opérateurs de mise en oeuvre



Le GRET

- ✓ Bureau local à Antananarivo
- ✓ Présence à Madagascar depuis 1988



Centre Technologique Agro-écologique du Sud (CTAS)

- ✓ ONG de droit malgache
- ✓ Mis en place de projets pour promouvoir et améliorer le secteur agro-alimentaire



Agrisud International

- ✓ Accompagner la transition agroécologique des territoires
- ✓ Des approches à plusieurs niveaux complémentaires

Activités (1/2)

1

Créer avec les collectivités un cadre de travail et de transfert de compétences pour identifier les enjeux d'autonomie alimentaire et pour élaborer des projets territoriaux d'agriculture durable.

1. Identification des cibles, rencontres avec les autorités locales
2. Formation sur les fondamentaux : monter des projets de territoire pour une agriculture durable
3. Formation pour partager la finalité, la démarche et les outils de diagnostics
4. Réalisation des diagnostics
5. Co-conception des projets de territoires

| 2023 | 2024 | 2025 |
|------|------|------|
| ← | → | |

Activités (2/2)

2

Mobiliser et suivre les différents acteurs dans la mise en œuvre des projets territoriaux avec la réalisation d'actions prioritaires

- Interventions pilotes d'agroécologie (renforcement d'activités existantes ou nouvelles initiatives)
- Formation, par le CTAS, de paysans relais, diffusion des bonnes pratiques aux agriculteurs ciblés via des champs écoles, accompagnement technique

| 2023 | 2024 | 2025 |
|------|------|------|
| | ←→ | |

3

Evaluer la progression des collectivités en matière de planification et de gestion des projets de territoire au plan agricole et alimentaire, capitaliser sur l'approche et en diffuser les résultats.

- Séminaire de retour d'expérience associant les 3 collectivités malgaches
- Séminaire de capitalisation avec les collectivités malgaches, les collectivités françaises, des bailleurs de fonds, l'Ambassade.

| 2023 | 2024 | 2025 |
|------|------|------|
| | | ←→ |



Merci

de votre attention



Coordinateur programme
Cités Unies France :
Lucas Giboin

lgiboin@cites-unies-france.org

+33 (0)6 73 19 06 07

+33 (0)1 53 41 81 85